



FORMATION INTER-ENTREPRISES \*

1 jour

# La gestion des déchets en entreprise

à partir de 500 € net de taxe par participant

## OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Identifier les différentes catégories de déchets produits par son entreprise
- Appliquer la réglementation applicable aux différentes catégories de déchets
- Comprendre les rôles et responsabilités des acteurs de la gestion des déchets
- Découvrir les filières de valorisation, de recyclage et d'élimination des déchets

## PUBLIC VISÉ

Tout public

## PRÉ-REQUIS

Sans niveau spécifique

## AIDES AU FINANCEMENT \*\*

Cap Emploi  
Opérateurs de Compétences (OPCO)  
France Travail  
Entreprise

\*\* sous conditions

## MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

100% Présentiel

## MÉTHODES ET OUTILS PÉDAGOGIQUES

Mise en situation  
Alternance d'apports théoriques et d'exercices pratiques

## MODALITÉS D'ÉVALUATION

Processus d'évaluation des acquis tout au long de la formation  
Evaluation de fin de formation individuelle par le formateur

## MODALITÉS D'ACCÈS

Demande de devis  
Bulletin d'inscription

## ACCESSIBILITÉ ET HANDICAP

Contactez-nous

\* Toutes nos formations sont possibles en INTRA-ENTREPRISE (devis sur demande).

Retrouvez toutes les informations sur  
**laho-formation.fr**

 N° Vert 0 805 384 384



## PROGRAMME DE LA FORMATION

Découpage par demi-journée :

**1. Enjeux et catégories****Comprendre les enjeux relatifs à la gestion des déchets**

- La définition et la classification des déchets
- Les droits et les devoirs de l'entreprise
- L'impact sur l'environnement
- L'incidence économique de la gestion des déchets
- Le cycle de vie d'un déchet : vers une économie circulaire

**Distinguer les différentes catégories de déchets**

- Les déchets dangereux
- Les déchets non dangereux
- Les déchets inertes
- Les déchets ultimes
- Les déchets organiques
- Les déchets ménagers
- Les biodéchets
- Les catégories particulières de déchets : DASRI (déchets d'activité de soins à risques infectieux), DEEE (déchets d'équipements électriques et électroniques), déchets radioactifs, déchets de construction et de démolition, amiante

**2. Contexte réglementaire, gestion opérationnelle et communication****Découvrir le contexte réglementaire relatif à la gestion des déchets**

L'essentiel des principaux textes réglementaires

- La nomenclature européenne des déchets
- Les lois Grenelle de l'Environnement
- Le règlementation REACH (Règlement Européen 1907)
- La réglementation des installations Classées (ICPE)

Les fondamentaux du Code de l'Environnement

Les obligations spécifiques suivant le type de déchets

Comment traduire de manière opérationnelle les exigences légales ?

Identifier les principales responsabilités : civiles, pénales et administratives

**Mettre en œuvre la gestion opérationnelle des déchets**

- Préparer les conditions d'une gestion des déchets conforme
- Maîtriser vos déchets de la production, à la réduction à la source, au tri, et au regroupement
- Appliquer les règles de stockage, d'étiquetage et les modalités du transport de vos déchets
- Différencier les filières adaptées à vos déchets : la collecte, le réemploi, le recyclage, la valorisation, l'élimination finale
- Assurer la traçabilité de vos déchets : le registre, le bordereau de suivi des déchets, la déclaration

**Assurer une communication auprès des collaborateurs de son entreprise**

- Favoriser la pratique des écogestes vis-à-vis des déchets
- Communiquer sur les actions engagées

## CETTE FORMATION EST PROPOSÉE DANS NOS CENTRES DE :

## LENS

Session 1 : Nous consulter

## ROUBAIX

Session 1 : Nous consulter

